

SOS Village d'Enfants partage ses recettes pour la prise en charge familiale des enfants



SOS Village d'Enfants Togo a partagé mardi à Lomé son expérience dans la mise en œuvre des lignes directives relatives à la protection de remplacement pour les enfants. C'était à l'occasion d'une table ronde organisée par le ministère en charge de l'action sociale pour marquer le 30^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant au Togo et le 10^e anniversaire des lignes directives relatives à la protection de remplacement. Depuis 40 ans, cette maison d'accueil ne fait que renforcer la capacité des familles et aider les enfants à grandir dans un foyer chaleureux.

Les lignes directives relatives à la protection de remplacement pour les enfants énoncent des orientations souhaitables en matière de politique et de pratique dans le but de promouvoir la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

A SOS Village d'enfants, les lignes directives ne sont pas institutions mais familles, selon Essitinawa Narcisse Aguim.

{loadmoduleid 210}

Le Conseiller Pédagogique National de SOS Villages d'Enfants Togo souligne que sa structure d'accueil n'offre pas une

prise en charge institutionnelle. C'est-à-dire qu'elle n'exagère pas dans l'effectif des enfants qu'elle héberge.

Le centre met à la disposition des enfants des éléments fondamentaux qui constituent une famille : un père, une mère, des frères, des sœurs, des cousins et des tentes. Quand le centre accueille un enfant, il le confie à une dame, considérée comme sa mère et qui prend soin de lui jusqu'à sa sortie.

« Si vous mettez l'enfant dans une institution où ils sont 100 ou 200 et il n'y a 2 ou 3 personnes qui doivent leur préparer à manger, vous ne le faites pas de la prise en charge familiale » a déclaré M. Aguim avant d'ajouter « Nous (SOS Villages d'Enfants, nldr) avons l'expertise de la prise en charge familiale. C'est ce que nous souhaitons que l'Etat développe pour que chaque enfant puisse grandir dans un environnement familial ».

De même, le Conseiller Pédagogique National précise que SOS Villages d'enfants fait une prise en charge à long terme. C'est la seule organisation où un enfant peut rentrer à 0 mois et sortir à 25 ou 26 ans en fonction de son évolution.

Active dans le monde il y a 70 ans et 40 ans au Togo, SOS village est reconnue comme un modèle dans la prise en charge de remplacement au niveau international.

Au Togo, la structure intervient sur 4 sites, Lomé et Kara depuis 1979, Dapaong depuis 2007 et Atakpamé à partir de 2017.

Aujourd'hui, 428 enfants et jeunes vivent dans 39 familles SOS à Lomé, Atakpamé, Kara et Dapaong. Le programme de renforcement de la famille soutient 1 407 enfants dans 378 familles. SOS Togo intervient également dans le domaine de l'éducation avec 03 jardins d'enfants et 02 écoles primaires.

{loadmoduleid 212}